

# Crèche d'Aire-la-Ville, 2022

Crèche en structure bois de très haute performance énergétique (THPE) pour 30 enfants âgés de quatre mois à quatre ans répartis en deux groupes multi-âgés à Aire-la-Ville.

Ce projet est issu d'un concours d'architecture organisé par la Mairie d'Aire-la-Ville qui ne disposait pas de places de crèche pour les enfants dans sa commune. La nouvelle crèche accueille aujourd'hui des enfants de la commune d'Aire-la-Ville et des communes voisines.

Le projet cherche à tirer le meilleur parti d'un terrain très restreint par une implantation qui s'approche au plus près des limites parcellaires et un gabarit optimal respectant la zone 4b protégée du village d'Aire-la-Ville. Un volume simple, un évidement pour accueillir l'entrée, une variation de percements marqués par des encadrements et une toiture à trois pans en guise de couronnement, propose un dialogue étroit avec le contexte bâti du village d'Aire-la-Ville.

Le bâtiment s'implante naturellement le long du chemin du Pré-Guillot, en retrait du chemin du Vieux-Bac, dégageant un parvis d'entrée arborisé qui prolonge sur toute la longueur de la façade. Le chemin est ainsi traité comme un espace de rencontre formant un trait d'union entre la crèche et les terrains de sport et de jeu situés juste en face. Ce nouvel ensemble devient un lieu public à part entière qui s'ouvre généreusement sur le paysage rural de la commune d'Aire-la-Ville. A l'arrière, un jardin intime et sécurisé permet aux enfants de jouer d'activités en plein air tout au long de l'année.

Pour permettre une utilisation optimale de la parcelle tout en préservant des surfaces extérieures généreuses, le programme est organisé sur deux niveaux et un demi-sous-sol. Les différents espaces s'articulent autour d'un noyau de distribution central, transparent et lumineux qui permet une liaison aisée et un contact visuel permanent.

A la rencontre de deux chemins, un couvert généreux et accueillant marque l'entrée du bâtiment. De plain-pied, celle-ci se prolonge sur un hall qui distribue le local poussettes, les locaux du personnel et le noyau central, puis se poursuit jusqu'à la salle polyvalente qui s'ouvre largement sur un espace extérieur ensoleillé. Au premier étage, on trouve les deux salles de vie, munies chacune d'une alcôve qui permet de moduler l'espace en fonction des besoins et des âges des enfants. Le sous-sol accueille une salle de réunion, les locaux techniques et de service. Tous les espaces sont généreusement éclairés par des ouvertures de différentes tailles, en fonction des lieux, à hauteur d'enfant ou à hauteur d'adulte, avec des vues dégagées sur le paysage.

Dans sa volumétrie et son expression architecturale, le projet s'inspire des constructions du village. Grâce à l'usage de matériaux simples, sains et naturels, comme la structure bois, le projet fait un choix résolument contemporain, qui permet de répondre à des exigences environnementales élevées tout en fournissant un grand confort intérieur. Le choix d'un crépi traditionnel et l'expression des encadrements en bois des fenêtres inscrivent le bâtiment dans le paysage bâti d'Aire-la-Ville.

Ce bâtiment atteint le standard THPE (Très Haute Performance Énergétique). Le système porteur hors-sol est entièrement en bois. À l'étage, le principe des planchers mixtes bois-béton satisfait aux exigences de grandes portées, tout en garantissant les niveaux acoustiques et des résistances feu R60. Les parois porteuses sont réalisées en bois lamellé-composé, permettant au bâtiment de rester très léger. Les valeurs d'isolation thermiques sont également garanties par l'utilisation principale du matériau bois, limitant tous les ponts de froid. Enfin, économiquement, avec l'optimisation des poids propre réalisée, les coûts de fondations, de surface d'appuis nécessaires et d'armatures pour le béton armé s'en ressentent avec une nette diminution par rapport à un ouvrage traditionnel. Ces économies sont également très favorables du point de vue écologique, en minimisant les émissions de CO2 pour ce type d'ouvrage. Avec seulement un demi-sous-sol, les travaux d'excavation sont réduits au minimum. La vitesse d'exécution a été également restreinte grâce à la préfabrication des éléments en bois de grande dimension.

